

CHAPITRE 1

Diversité et fondements des tiers-lieux

INTRODUCTION

Cécile Gauthier,
Chargée de mission recherche – Observatoire de France Tiers-Lieux,
docteure en géographie et urbanisme, chercheuse associée
au Laboratoire du Ladyss Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Depuis la première occurrence du mot « *third place* », par Ray Oldenburg en 1989, traduit en français par « tiers-lieu » ou « troisième lieu », caractérisé comme un espace de sociabilité après le premier lieu du domicile et le deuxième se rapportant à la vie professionnelle, la définition du concept de tiers-lieux a beaucoup évolué : lieux collectifs d'initiative citoyenne pour certains (Burret, 2017), espaces issus des mutations liées au monde du travail pour d'autres (Krauss, Tremblay, 2019). Cette définition fait débat et le concept de tiers-lieux fait l'objet d'une grande diversité d'intérêts et d'approches.

Aussi, les acteurs des tiers-lieux préfèrent souvent ne pas donner une définition « excluante » des tiers-lieux et insister sur plusieurs caractéristiques communes telles que la convivialité, la mutualisation d'espaces et d'outils, l'hybridation des usages et des activités dans un même lieu, la libre contribution et le bénévolat. Au-delà des concepts, les acteurs des tiers-lieux s'accordent sur quelques « grandes familles » de tiers-lieux, qui démontrent la diversité de ces dynamiques : les bureaux partagés / *coworking*; les Tiers-lieux culturels; les *Fablabs/Makerspaces/Hackerspaces* ou espaces du Faire; les Ateliers artisanaux partagés; les *Living Labs* ou Laboratoires d'innovation sociale; les Tiers-lieux nourriciers²⁰; les Cuisines partagées ou *FoodLab*²¹.

Dans ce premier chapitre des cahiers de recherche, il s'agit d'interroger comment la littérature scientifique se saisit et définit le concept de tiers-lieux, de mettre en lumière les débats qui entourent ce concept et d'analyser la diversité des ap-

-
20. L'article de Maurines et Posta dans le Chapitre 5, p. 395, est notamment une étude de cas d'un tiers-lieu nourricier. Par ailleurs, une étude sur les tiers-lieux nourriciers portée par France Tiers-Lieux, Association Nationale des Tiers-Lieux, Fab'Lim, Coopérative Tiers-Lieux et Réseau Cocagne, est parue en janvier 2025 : <https://observatoire.francetierslieux.fr/ressource/les-tiers-lieux-nourriciers-une-reappropriation-citoyenne-de-l'alimentation>
 21. Ces « familles de tiers-lieux » ont été définies lors du recensement 2023, porté par France Tiers-Lieux, l'Association Nationale des Tiers-Lieux, les réseaux régionaux de tiers-lieux et des réseaux nationaux comme le Réseau français des Fablabs, Espaces et Communautés du Faire. Le datapanorama et les premiers résultats du recensement de 2023 sont à retrouver sur la page Données de l'Observatoire des Tiers-lieux : <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees>

proches scientifiques autour de cet objet aux formes plurielles. C'est ce à quoi JEAN-YVES OTTMANN (p. 65) essaye de répondre dans son article à travers une analyse bibliométrique de 91 articles académiques francophones portant sur cette notion. D'après son étude, plusieurs conclusions peuvent être tirées. Tout d'abord, la thèse d'Antoine Burret en 2013 peut être qualifiée comme l'un des points d'émergence et d'intérêt du concept de « tiers-lieu » dans la littérature scientifique française. Jean-Yves Ottmann remarque également qu'une grande majorité des articles scientifiques ne se réfèrent à aucune définition précise, ou alors très souvent en insistant sur la référence à Oldenburg et ses dimensions de sociabilité et de rencontre, ainsi que sur la dimension spatiale du tiers-lieu. Sur cette dernière dimension, celle-ci s'explique notamment par le fait que ce concept est très interdisciplinaire mais tout de même majoritairement mobilisé par des géographes ainsi que des gestionnaires. Finalement, Ottmann se demande si les usages académiques de ce concept se sont développés en fonction du développement d'une politique publique en faveur des tiers-lieux, d'un intérêt et une réutilisation forte du terme dans le champ des politiques, mais « sans pour autant être forcément associé à une théorisation suffisante qui permettrait d'en faire un usage critique », se demandant même si « les auteurs ont une volonté d'analyse ou d'enrichissement conceptuel dans leurs articles ». Il conclut en insistant sur le besoin pour le monde académique, de « se pencher sur cette question épistémologique pour pouvoir par la suite être davantage capable de discuter, critiquer ou contribuer aux politiques publiques ».

Dans le deuxième article de ce chapitre, CLÉMENT MARINOS (p. 81) s'intéresse également aux manières dont est appréhendé le concept en France et à l'international. Il revient, comme Ottmann, sur un manque de définition du concept dans les articles de recherche malgré divers états de l'art de chercheurs. À travers son analyse de la littérature scientifique, il observe que « les tiers-lieux restent d'abord perçus comme des lieux qui, au-delà de la simple commodité commerciale, offrent un environnement propice à la collaboration, à l'innovation et à la création de liens sociaux significatifs, ce qui apparaît comme une singularité ». Clément Marinos fait également le lien entre les tiers-lieux d'Oldenburg et les espaces virtuels de rencontre tels que les communautés en ligne ou les réseaux sociaux, ainsi que l'importance accordée aux voyages, au tourisme et aux loisirs dans les tiers-lieux. Cela lui permet d'introduire un concept connexe, celui des « quarts-lieux » qui accueillent très souvent des travailleurs nomades numériques et « où convergent des activités mêlant « travail – domicile – tourisme », donnent aussi naissance à de nouvelles pratiques qui stimulent les activités économiques et peuvent renforcer les dynamiques territoriales, notamment en termes d'innovations sociales et de développement des territoires ».

Les tiers-lieux recouvrent par ailleurs une grande diversité de formes et de fonctions, selon leur secteur d'activité, leur mode d'organisation et les dynamiques territoriales dans lesquelles ils s'insèrent. Ainsi, s'il est difficile de définir les tiers-lieux de façon univoque, plusieurs typologies de tiers-lieux sont proposées par les au-

teurs notamment celles de Besson (2017) qui les distingue selon leurs composantes majeures : les tiers-lieux d'activités (regroupant les espaces de travail partagés ou *coworking*), les tiers-lieux d'innovation (*living labs*, *fablabs*), les tiers-lieux culturels, les tiers-lieux sociaux (participation citoyenne, insertion professionnelle et sociale, entraide, convivialité, etc.), et enfin les tiers-lieux de service et d'innovation publique. À cette typologie, peut également s'ajouter la famille des « tiers-lieux solidaires » apparue assez récemment dans la littérature grise et scientifique, définie par Pasquier *et al.* (2023) proposent la définition suivante des TLS « des tiers-lieux mettant en œuvre des dispositifs spécifiques à destination de publics en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie (accueil de jour, insertion par l'activité économique, hébergement d'urgence, accompagnement social, etc.) Parfois situés à l'intersection entre solidarité autogérée et secteur social conventionnel, ces lieux expérimentent de nouvelles manières de faire face à de multiples enjeux sociaux contemporains (isolement social dans les zones rurales, crises migratoires, augmentation de la pauvreté, etc.) ».

Au-delà de ces typologies générales, ce chapitre explore plus précisément deux déclinaisons sectorielles des tiers-lieux, dans les domaines de la santé et de la culture. YANN BERGAMASCHI ET SES CO-AUTEURS (p. 109) s'intéressent aux tiers-lieux de santé, qui émergent comme des espaces d'expérimentation et d'innovation sociale dans le champ du soin, dans leur article « Tiers-Lieux : quelles contributions à la santé sur les territoires? ». Leur objectif est « d'éclairer le rôle des tiers-lieux en santé dans la redéfinition des relations entre les acteurs de la santé sur les territoires ». Les auteurs proposent d'abord une revue de littérature mettant en évidence l'importance du lien social, du pouvoir d'agir et de l'ancrage territorial pour répondre aux besoins de santé des populations, puis une analyse des témoignages de douze co-fondateurs et gestionnaires de tiers-lieux spécialisés dans le champ de la santé ayant participé à un cycle de webinaires consacré à ce sujet. Ainsi, leur travail révèle que les tiers-lieux de santé s'inscrivent dans différentes démarches, notamment celles des centres de santé communautaire des années 1970, de la reconnaissance du pouvoir d'agir du parcours patient depuis la loi de 2002. Par ailleurs, bien qu'il n'existe pas encore de définition formelle des tiers-lieux de santé, donnée par la littérature scientifique, les auteurs observent des caractéristiques communes aux tiers-lieux interrogés, en particulier : le lien social comme facteur du soin et du *care*, la participation des usagers favorisant l'autonomie, l'ancrage territorial, ainsi que la dimension collective du lieu. Ils identifient également des principes d'intervention communs aux tiers-lieux étudiés : l'attention à l'espace, l'approche globale du soin avec des activités d'information, de formation, de prévention, et de médiation, ainsi qu'une cause commune des personnes engagées dans le projet de tiers-lieu de santé. Ils terminent en proposant une définition les rapprochant à « des laboratoires d'expérimentation de nouvelles pratiques et d'innovation sociale ». Sans surtout se substituer au système de santé tel qu'il existe, ils cherchent à renouveler les termes des partenariats de soin

à trois niveaux différents : la relation soignants/soignés, la relation entre soignants et enfin la constitution d'une communauté sur le territoire.

Du côté de la culture, MATINA MAGKOU, ÉMILIE PAMART ET MAUD PÉLISSIER interrogent la catégorie des tiers-lieux culturels et ses liens avec d'autres formes d'espaces alternatifs (friches, squats, laboratoires artistiques). Les tiers-lieux dits culturels se définissent par leurs activités notamment de création, de production et d'innovation artistique (Martin, 2021 ; Galli *et al.*, 2024 ; Magkou *et al.*, 2024). Ils se rapprochent des lieux intermédiaires et indépendants, comme définis dans le rapport Lextraît de 2001²² portant sur les friches, laboratoires, fabriques, squats, ou autres projets pluridisciplinaires, qui analyse ces nouvelles pratiques culturelles se développant hors des lieux institutionnels. Ce travail de définition des tiers-lieux culturels est central dans leur article « Exploration des usages de la catégorie sémantique “tiers-lieu culturel” » (p. 91) dont l'objectif est de clarifier cette notion, de repérer les marqueurs identitaires forts ainsi que les lignes de rupture avec les notions voisines. Dans la première partie de leur analyse, elles établissent une filiation conceptuelle entre les tiers-lieux et les tiers-lieux culturels, en s'appuyant notamment sur les travaux d'Antoine Burret. Elles soulignent que ces espaces se distinguent par leur mode d'organisation, qui repose sur une gouvernance inspirée des communs, favorisant le partage de ressources matérielles et immatérielles entre une communauté d'usagers. Enfin, elles insistent sur l'importance de leur ancrage territorial, qui les relie aux dynamiques locales et aux enjeux culturels spécifiques des territoires où ils s'implantent. Dans une deuxième partie, elles recensent les appellations et autres concepts définis dans une relation de filiation avec les tiers-lieux culturels : notamment les squats artistiques et les friches culturelles, lieux de la contre-culture des années 1970 à 1990, poursuivies dans les années 2000 marquées par une dynamique d'institutionnalisation. En effet, le rapport Lextraît de 2001 a considérablement contribué à une forme de reconnaissance de ces nouveaux lieux culturels, les identifiant officiellement comme de « Nouveaux Territoires de l'Art ». Enfin, dans une troisième partie, les autrices dressent un inventaire des principaux termes utilisés dans la littérature anglophone. Elles constatent la diversité et la prolifération des concepts apparentés, sans qu'un terme générique unique ne fasse consensus. Leur analyse met en évidence l'absence d'une définition stabilisée et souligne la nécessité d'une étude lexicale approfondie pour mieux comprendre les variations sémantiques et les spécificités des tiers-lieux culturels à l'international.

22. Rapport Lextraît de 2001 : <https://www.vie-publique.fr/rapport/25064-friches-laboratoires-fabriques-squats-projets-pluridisciplinaires>

Pour conclure, l'évolution du concept de tiers-lieu, depuis sa première formalisation par Ray Oldenburg en 1989 jusqu'à ses nombreuses déclinaisons actuelles, illustre la diversité des interprétations et des usages qui lui sont associés. De simple espace de sociabilité à une vision plus institutionnalisée et intégrée aux politiques publiques, les tiers-lieux ont pris des formes variées, adaptées aux mutations du travail, aux dynamiques territoriales et aux enjeux de l'innovation sociale. Ce premier chapitre met en lumière les tensions inhérentes à cette pluralité d'approches : entre un besoin de définition et la volonté des acteurs de préserver une certaine flexibilité conceptuelle ; entre des pratiques autogérées et l'essor d'un cadre institutionnel structurant.

Loin d'une définition figée, les recherches présentées ici soulignent la nécessité d'une approche critique et interdisciplinaire pour comprendre les tiers-lieux dans leur diversité. L'analyse bibliométrique montre combien la littérature académique mobilise ce concept sans toujours en interroger les fondements, tandis que les différentes contributions mettent en évidence l'émergence d'une diversité de formes de tiers-lieux, et leur caractère évolutif. Ce chapitre met ainsi en exergue un double enjeu : mieux comprendre comment la recherche s'empare de ces espaces et identifier les effets réels des tiers-lieux sur les dynamiques territoriales, économiques et sociales. Il invite à poursuivre l'exploration de ces lieux en mutation, non seulement comme objets d'étude, mais aussi comme terrains privilégiés pour expérimenter d'autres façons d'organiser le travail, la culture, la santé, la solidarité, etc.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M.-C. & Lallement, M. (2018). *Makers : Enquête sur les laboratoires du changement social*, Paris, Seuil.
- Besson, R. (2017). « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 34, Article 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4184>
- Boespflug, M. & Lamarche, T. (2022). « Transformer collectivement et localement le service public des déchets : Expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 13(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20019>
- Burret, A. (2013). « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*, 52(1), p. 89-97.
- Burret, A. (2017). *Étude de la configuration en Tiers-Lieu : La repolitisation par le service* [Phdthesis, Université de Lyon]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759>
- Festa, D. (2016). « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 16. <https://doi.org/10.4000/traces.6636>
- Flipo, A. (2020). « Espaces de coworking et tiers-lieux. Les réseaux d'une nouvelle ruralité ? » *Études rurales*, 206(2), p. 154-174. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.23887>
- Galli, D., Galliano, C. & Lambert, V. (2024). *Tiers lieux culturels. Tome 1 : Identités en création*, Paris, L'Harmattan.
- Goldenberg, A. (2014). « Les hackerspaces comme politisation d'espaces de production technique. Une perspective critique et féministe », *Mouvements*, 79(3), p. 57-62. <https://doi.org/10.3917/mouv.079.0057>
- Kemdj, M. (2021). « Chapitre 6. Le coworking et les tiers-lieux », dans *Espaces de travail*, p. 87-109, Paris, Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.minch.2021.01.0087>

- Krauss, G. & Tremblay, D.-G. (2019). *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lextrait, F. (2001). *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle* (Premier Volume – Introduction Monographies et fiches d'expériences), 210 p.
- Liefooghe, C. (2018). « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation », *L'Observatoire*, 52(2), p. 9-11.
- Magkou, M., Pamart, E., Aroufoune, B. & Pélissier, M.-P. (2024). *Tiers lieux culturels. Tome 2 : Expérimenter, vivre et travailler autrement*, Paris, L'Harmattan.
- Martin, C. (2021). « Diversité culturelle et tiers-lieux : Festival d'arts numériques et incubateur culturel en région Grand Est », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 22(2), p. 107-118. <https://doi.org/10.3917/enic.031.0107>
- Oldenburg, R. (1989). *The great good place : Cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day*, New York, Paragon House.
- Pasquier, R., de Guibert, A. & Téhel, A. (dir.). « Les tiers-lieux solidaires, une révolution silencieuse de l'action sociale territoriale ? », *Pouvoirs Locaux*, 123, p. 21-25.